

L'abatage en carène consiste à coucher un bâtiment sur le côté et à le maintenir dans cette position contradictoirement à la poussée du fluide qui tend à le relever, afin de ramener au-dessus de l'eau les parties submergées qui auraient besoin de réparations. Cette opération qui s'appelle, ainsi que son appareil, le *carenage*, s'exécute au moyen de palans d'apparaux mis en action par des cabestans installés sur des pontons de carène (voir n° 127). Ceux-ci font effort sur le sommet des bas-mâts et le vaisseau, cédant à leur action, s'incline du côté où il est sollicité ; il découvre ainsi peu à peu la carène jusqu'à la quille, et même plus encore, s'il faut changer cette dernière. (M.-F.).

Cette opération, courante à l'époque de la marine à voiles, ne s'exécute plus, au début du XX<sup>e</sup> siècle, que sur les petits caboteurs, dans la Méditerranée notamment où l'absence de marée rend difficile la mise à sec des bâtiments. Les navires de guerre et ceux du commerce d'un tonnage suffisant vont au *bassin* (voir n° 12) pour leurs nettoyages et réparations.

**108. La Néreide**, frégate de deuxième rang, portant 50 bouches à feu, construite à Lorient sur les plans de M. Hubert, ingénieur de la marine, et lancée en 1826.  
— Echelle 1/40<sup>e</sup>. — 1613 I. Lp.

Ce modèle représente l'abatage en carène exécuté en avril 1839 de la frégate *L'Artémise* (voir aquarelle n° 1.623) dans la baie de Papeete, île de Tahiti, sous le commandement de l'amiral la Place, alors capitaine de vaisseau.

A la suite d'un échouage sur un banc de corail la quille était, à l'arrière, mâchée et disparue et les deux premiers bordages arrachés laissaient une grande ouverture sous le bas d'une varangue acculée. La réparation fut faite entièrement par les moyens du bord et la frégate put continuer sa campagne.